

CAMPAGNE PSF 2026

Demande de subvention

NOTE DE CADRAGE FFBB

psf@ffbb.com



SOMMAIRE

LES RESSOURCES DISPONIBLES

Nos ressources pour la campagne 2026 :

- **Outils d'accompagnement :**

- Notes fédérales ;
- Appels à projets ;
- Supports et replay webinaires ;
- Fiches fonction et fiches pratiques.



psf@ffbb.com



[eFFBB](#)

BUDGET PRÉVISIONNEL



Le budget prévisionnel est un document permettant d'anticiper les recettes et les dépenses. Il en existe deux sortes avec un prévisionnel « global » d'une association et un autre pouvant être établi « par action ». Un prévisionnel peut se construire soit, en partant des dépenses (afin d'évaluer les recettes à récolter pour les couvrir), ou bien à partir des recettes en établissant votre prévisionnel d'activité face aux dépenses nécessaires pour la soutenir.

Dans tout les cas il est primordial que le budget soit à l'équilibre (dépenses = recettes). La rédaction d'un budget vous permet aussi de répondre à certaines interrogations vis-à-vis d'un projet que vous souhaitez mener : quel est votre objectif ? Quels sont les moyens et besoins pour le réaliser.

POURQUOI

- Anticiper les besoins financiers
- Planifier efficacement les ressources pour réaliser un ou des projets
- Il répond à plusieurs objectifs : Prévoir, piloter, partager, rechercher des fonds
- Document indispensable pour obtenir des financements
- Un outil de suivi interne et externe
- Minimiser les risques

COMMENT

- 1 S'outiller d'un tableur (Excel)
- 2 Lister vos dépenses
- 3 Lister vos recettes
- 4 **Charges fixes** : qui se reconduisent chaque année (*salaires, loyer, impôts, assurances...*)
- 5 **Charges variables** : dépenses non récurrentes (*achats marchandises, location, affranchissement...*) qui varie en fonction de l'activité.

VOTRE CHECK-LIST

Un budget prévisionnel excédentaire réduit ses chances d'obtenir le financement souhaité auprès de l'institution sollicitée.

Grâce à une intelligence artificielle pédagogique embarquée dans [Teach Up](#), qui offre une expérience d'apprentissage en ligne qui s'adapte en temps réel au besoin de chacun.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

eFFBB



BUDGET PRÉVISIONNEL | JANVIER 2025

COMPTE-RENDU FINANCIER (CRF)



Il décrit les opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées suite à l'obtention d'une subvention. Pour chaque action subventionnée, il convient de saisir les données relatives au projet réalisé, dans le cas où une action subventionnée n'a pas été réalisée cela conduira à un reversement automatique de la somme perçue.

Un CRF doit obligatoirement être retourné dans les 6 mois suivant la fin de l'action au cours duquel la subvention a été accordée. Il doit également être établi avant toute nouvelle demande et faire mention du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos de la structure.

POURQUOI

- C'est une obligation légale !
- Afin de sécuriser la subvention ayant été perçue (sur l'année N-1)
- Être dans le droit de reformuler un dossier de demande de subvention
- Rendre compte des actions mises en place dans votre structure
- Produire un bilan qualitatif de l'action
- Évaluer l'impact de vos actions

COMMENT

- 1 Via la plateforme « **Le Compte Asso** »
- 2 Par le représentant légal de la structure
- 3 En détaillant les actions mises en œuvre
- 4 En indiquant le montant de la subvention consommée
- 5 En renseignant conformément à votre comptabilité (charges/produits réels)
- 6 Confirmez la transmission du CRF (double validation)

VOTRE CHECK-LIST

Rendez-vous à l'adresse : [Le Compte Asso \(association.gouv.fr\)](#)

Connectez-vous sur le compte ayant effectué la demande de subvention

Le dossier doit être dans l'état : "Payé, en attente des comptes-rendus financiers"

Vous pouvez suivre vos démarches en cliquant sur le menu « *suivi des démarches* »

En cas de besoin : missionspsf@ffbb.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

eFFBB

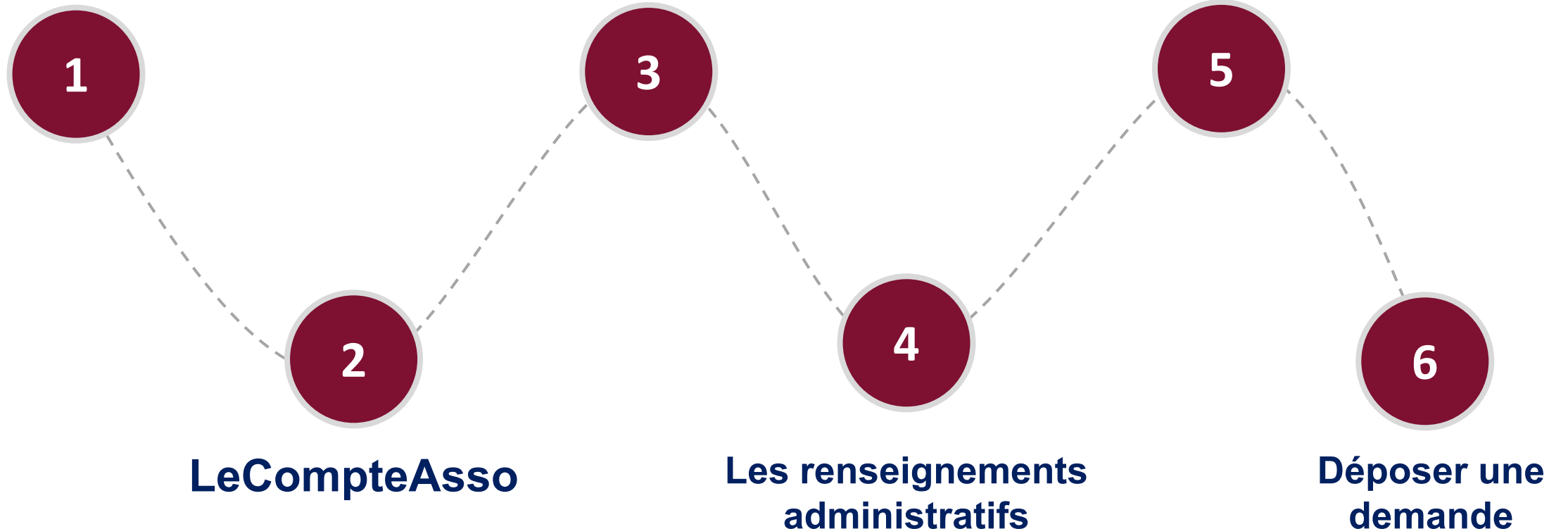


COMPTE-RENDU FINANCIER | JANVIER 2025

Cadre Général

Le Compte-Rendu Financier [CRF]

Les dispositifs

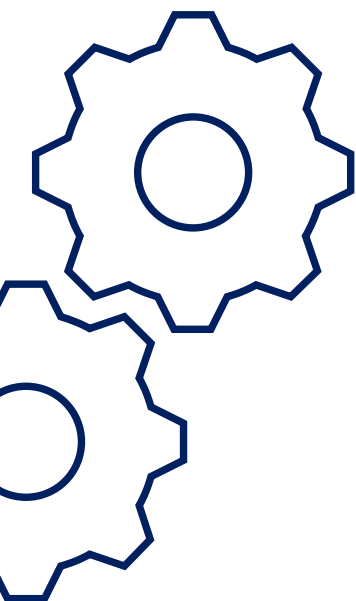


Le cadre général

LE CADRE GÉNÉRAL

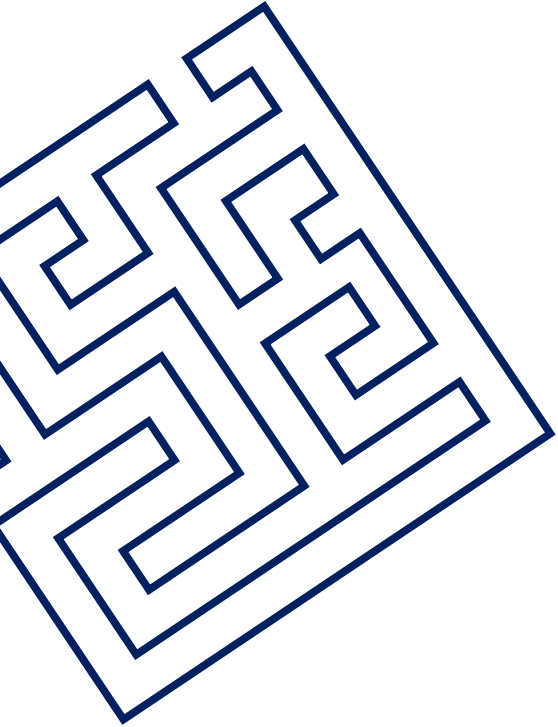
DÉFINI PAR L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Structures			Modalité / Dispositif - Problématique		Axes <u>ANS</u>	Objectifs	Description	Indicateurs
Clubs	CD	LR	1. Niveau National [FFBB]	2. Niveau régional [LR]	1. Développement de la pratique	En quoi la structure est concernée par la thématique identifiée	Réponse à la thématique / éléments de contexte	Associer 2 indicateurs (au minimum)
					2. Sport Santé		-	+1 si la structure (le souhaite)
					3. Éthique et citoyenneté		Plan d'action	
Le cadre imposé [clubs/CD/LR]			Politiques sportives [ANS]		LeCompteAsso [LCA]			
					1. <u>50/50</u> sur les crédits dédiés entre : LR-CD/CLUBS. 2. <u>20%</u> des crédits minimum sur le développement féminin. 3. <u>15 %</u> des crédits maximum sur l'accession territoriale au HN 4. Le PSF ne finance pas l'achat de petit matériel excédant 500 € H.T. (unitaire)	1. La demande de subvention ne peut se faire que via la plateforme LCA [forme : CERFA]. 2. Partie : « Description » (6.000 caractères) MAX. 3. Saisie d'indicateur (obligatoire).		
Évaluation			1. Seuil minimum de subvention par problématique : 750€ ou 500€ (en ZRR). 2. Montant minimal de la subvention 1.500€ ou 1.000€ (en ZRR)		1. Evaluation au regard du contexte de la structure avec la problématique 2. Pertinence du plan d'action au regard des indicateurs associés			



LE CADRE GÉNÉRAL

SIMPLIFICATIONS RETENUES PAR LA FFBB POUR 2026



Dénomination des dispositifs identiques entre : Ligue, Comités et clubs

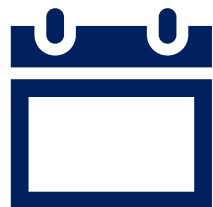
Régionalisation d'un dispositif si → proposition de la Ligue

Adapter le nom des dispositifs aux grands enjeux fédéraux

Proposition d'aides pluriannuelles (sous condition)

LE CADRE GÉNÉRAL

LES ADAPTATIONS RETENUES PAR LA FFBB



La pluriannualité

1. La structure a déposé avant le 31 déc. 2025 un projet de territoire à la FFBB
2. Le projet intègre une dimension pluriannuelle sur l'Olympiade
3. 80% de la subvention (hors accession au Haut Niveau)
4. En fonction de l'enveloppe 2026 notifiée par l'Agence Nationale du Sport



Régionalisation

La Ligue Régionale peut proposer en concertation avec ses Comités :

- Une thématique supplémentaire (en plus de celles proposées par la FFBB)
- Ou orienter le contenu d'une thématique nationale à son territoire

LE CADRE GÉNÉRAL

L'ÉLIGIBILITÉ DES STRUCTURES



- 1 Être affilié à la FFBB depuis au moins une saison
- 2 Compter plus de 10 licenciés au 30 mars 2026
- 3 Pour les structures subventionnées en 2024 et/ou en 2025 au PSF, avoir transmis son (CRF) via LCA avant le dépôt de la demande 2026.
- 4 Être à jour financièrement vis-à-vis de : son CD, sa LR et la FFBB
- 5 Avoir renseigné les budgets prévisionnels associés à chaque dispositif.
- 6 Pour les LR et CD, avoir déposé automatiquement sur le dispositif :
« **Prévention des incivilités et la lutte contre les violences** »

LE CADRE GÉNÉRAL

LES ADAPTATIONS RETENUES PAR LA FFBB : DOSSIER LR-CD



Les noms des dispositifs sont identiques pour les :

- Clubs, Comités et Ligues

A line-art icon of a folder with a magnifying glass over it, positioned on the left side of the slide.

6

6 dispositifs : LR-CD (plus éventuellement un dispositif régional)

1

1 **demande maximum** (par dispositif)



LR-CD doivent déposer obligatoirement une demande sur le dispositif :
« **Prévention des incivilités et la lutte contre les violences** »



3 demandes au maximum en plus du dispositif : « **Prévention des incivilités et la lutte contre les violences** »

Dispositif : «Renforcer les pratiques en direction du **public féminin**» n'entre pas dans le plafond de demande

LE CADRE GÉNÉRAL

LES ADAPTATIONS RETENUES PAR LA FFBB : DOSSIER CLUBS



Les noms des dispositifs sont identiques pour les :

- Clubs, Comités et Ligues

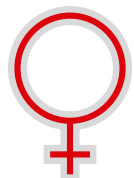


5

5 dispositifs : Clubs (plus éventuellement un dispositif régional)

1

1 demande maximum (par dispositif)



3 demandes au maximum

Le dispositif : « Renforcer les pratiques en direction du **public féminin** »

Ne rentre pas dans le plafond maximum de demande



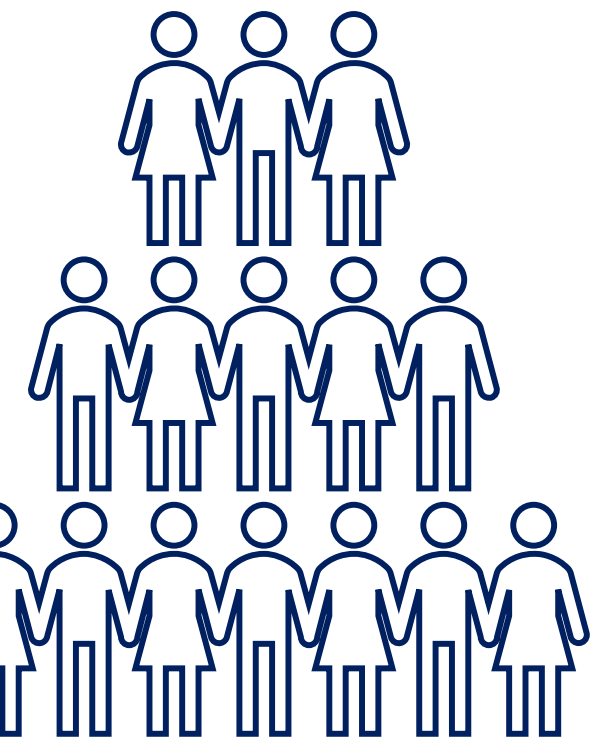
Le Projet Associatif est valorisé dans le dossier de demande PSF

- Il doit être déposé sur la plateforme **LeCompteAsso**
 - Dans les « **Pièces justificatives** » → **Projet associatif**
- C'est un **complément** au dossier de demande de subvention

La lecture et l'évaluation de la demande de subvention s'appuiera aussi sur le projet associatif de la structure.

LE CADRE GÉNÉRAL

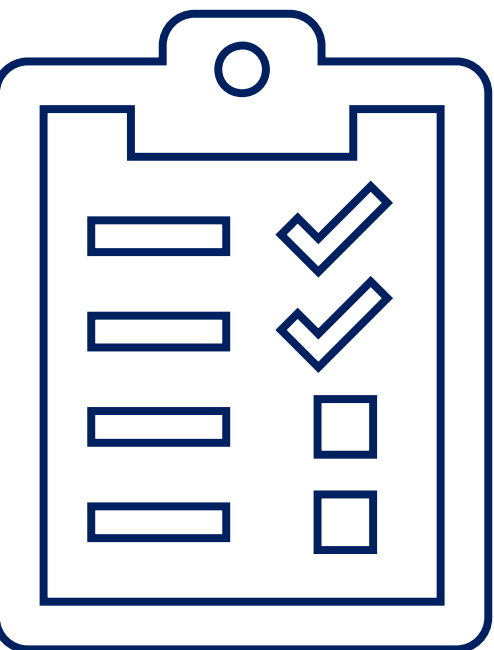
LES ADAPTATIONS RETENUES PAR LA FFBB : EXPERTS



Une équipe d'experts territoriaux à constituer **sur proposition des Ligues Régionales** (pour l'évaluation des dossiers clubs)

Une sollicitation accrue des Ligues Ultra-marines sur les dossiers des clubs de leur ressort géographiques

Permettre une évaluation du dossier en tenant compte du contexte de la structure



1

Le contexte de la structure au regard de la thématique

2

Le plan d'action présenté :

- efficacité, utilisation des dispositifs fédéraux, innovant

3

La cohérence budgétaire ce manifeste par :

- Demande de subvention inférieure à 50% des charges,
- Mobilisation des ressources propres du club

4

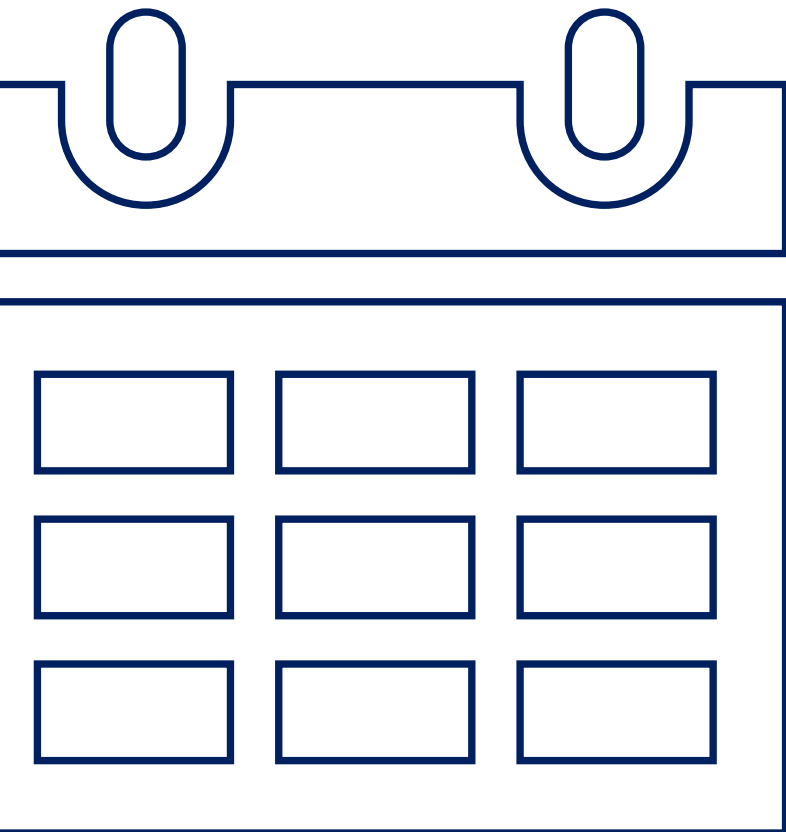
Les indicateurs : 2 indicateurs minimum.

- Cohérence des indicateurs, Réalité de la situation de départ,
- Adéquation plan d'actions / valeurs d'atterrissage

1

LE CADRE GÉNÉRAL

DATES CLÉS



7 avril 2026

Ouverture de la campagne de dépôt des dossiers

6 mai 2026

Clôture du dépôt des dossiers PSF [23h59]

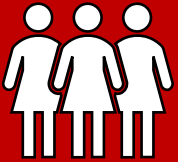
La Plateforme
LeCompteAsso

LECOMPTEASSO

ACCÈS ET COMPTES



1. L'accès à la plateforme LeCompteAsso (LCA) est individuel
2. Chaque dirigeant de l'association peut/doit se créer un compte sur la plateforme



1. Pas d'accès générique à LCA avec une adresse groupée
2. Pas de partage d'identifiant et de mot de passe

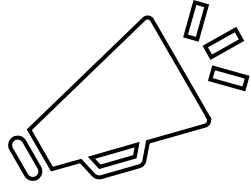


1. Donner accès aux dossiers existants dans LCA aux nouveaux dirigeants

Avez-vous bien rempli
vos **Comptes-Rendus**
Financiers 2025 ?

JUSTIFIER DE LA SUBVENTION OBTENUE EN (N-1)

ACCÈS ET CADRE



2 courriels adressés à l'ensemble des structures (entre janvier et aujourd'hui) pour rappeler la nécessité de déposer le CRF 2025

The screenshot shows the LCA user interface. At the top right, there is a user profile for 'Matthieu SOUCHOIS' with options for 'Déconnexion', 'FAQ', and 'Assistance'. A notification banner at the top states: 'n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossier 2025 a donc été automatiquement modifié dans l'état "Terminé".' Below this, there are two main navigation sections: 'ACCÈS À CE COMPTE' and 'SUIVI DES DÉMARCHES'. The 'SUIVI DES DÉMARCHES' section contains four buttons: 'Demander une subvention', 'Saisir les comptes-rendus financiers (2)', 'Gérer les inscriptions Pass'Sport', and 'Demander ou renouveler un agrément, habilitation ou label'. The 'Saisir les comptes-rendus financiers (2)' button is highlighted with a red box. At the bottom, there is a footer with 'ASSISTANCE ET CONTACT' and 'Besoin d'aide ?'.

LCA vous indique le nombre de Compte-Rendu Financier (CRF) qu'il vous reste encore à remplir



1. Justification au plus tard dans les 6 mois suivant la réalisation de l'action.
2. Au plus tard avant le 30 juin
3. Avant le dépôt de la nouvelle demande de subvention (2026)

Actualisez vos informations
dans ***LeCompteAsso***

LCA - ACTUALISER LES INFORMATIONS

ACCÈS ET INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



Le Compte **Asso**

Le site officiel de gestion d'association

Alan COURGEON
Déconnexion



Assistance

RÉPERTOIRE DES SUBVENTIONS

RÉPERTOIRE DES AGRÉMENTS/HABILITATION/LABEL

VOIR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ▾



Rechercher une association ou un établissement

n° RNA, n° SIREN, n° SIRET



Veuillez vérifier que le n° RNA et le n° SIREN affichés correspondent aux identifiants de l'association.

Association : FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL

N° RNA W751227552

N° SIREN 784405862

117 RUE du Château des Rentiers

75012 Paris 12e

Consulter les informations administratives

Consulter la liste des établissements

Saisir une subvention

Gérer les inscriptions Pass'Sport

Demander ou renouveler un agrément, habilitation ou label

Télécharger la liste des structures

affiliées

Besoin d'aide ?

Que dois-je déclarer ?

LCA - ACTUALISER LES INFORMATIONS

MOYENS HUMAINS, COMPTES ET DOCUMENTS



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Association n° RNA : W751227552 FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL n° SIREN : 784405862

Cette association est Reconnue d'Utilité Publique (RUP) Cette association appartient au champ de l'ESS

- Identité
- Adresses et coordonnées
- Activités
- Composition
- Affiliations et adhérents personnes morales
- Personnes physiques
- Agréments administratifs
- Moyens humains
- Coordonnées bancaires
- Comptes
- Documents

A PROPOS
Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNEES
DataAsso
Data.gouv.fr

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact

LCA - ACTUALISER LES INFORMATIONS

MOYENS HUMAINS

Chaque colonne doit être renseignées en fonction de vos ressources :

- Le nombre de bénévoles dans le club nous permettra de mesurer votre activité de bénévolat ;
- Et le nombre de " Volontaires " correspond aux engagements en Service Civique.

Moyens humains

	Dirigeants	Adhérents total	Adhérents masculin	Adhérents féminin	Bénévoles	Volontaires	Salariés total	Salariés ETPT	Emplois aidés	Personnels autorité publique
2026										
2025										
2024	0	593294	391130	202016	36	150	136	131.7	1	52

Précédent 1 Suivant

- **Adhérents** = Licenciés
- **Bénévoles** = action.s (non salariée) et don de son temps à une association.
- **Salariés ETPT** = équivalent temps pleins.
- **Emplois aidés** = qui font l'objet d'une aide de l'État.
(exemple contrat de professionnalisation, dispositif "1 jeune = 1 solution", contrat d'apprentissage).

LCA - ACTUALISER LES INFORMATIONS

LES COMPTES

- Correspond aux données synthétiques financières

Comptes

Montants des dons perçus	Montants des subventions perçues	Cause subventions	Montant d'aides publiques (trois derniers exercices)	Total des charges	Total des produits	Résultat
2026						
2025						
2024						

Précédent 1 Suivant

LCA - ACTUALISER LES INFORMATIONS

LES DOCUMENTS

Téléverser

- Type
- Statuts
- Récépissé
- Liste dirigeants
- Coordonnées bancaires (RIB)
- Projet de l'association
- Budget prévisionnel annuel**
- Comptes annuels du dernier exercice clos
- Dernier rapport d'activité
- Rapport du commissaire au compte / Bilan financier
- Dernier rapport moral et financier annuel présenté en assemblée générale

LISTE DES DOCUMENTS

Sélectionner l'état du document COURANTS Archivés

← RETOURNER AUX INFORMATIONS

Modèle	Origine	Nom	Date de chargement	Année de validité	Commentaire	Télécharger	Actions
	RNA	Non défini	18/11/2024 08:21	2024			
	RNA	Non défini	18/11/2024 08:21	2024			
	RNA	Non défini		1970			
	association	FFBB RIB.pdf	05/07/2022 16:45				
	association	FFBB_Projet sportif f??d??ral 2021-2024.pdf	13/05/2023 11:52	2023			
	association	FFBB_Budget pr??visionnel 2023-2024.pdf	06/05/2024 11:44	2024			
	association	FFBB - Comptes annuels 2023 - V09.08.2023.pdf	06/05/2024 11:56	2022			
	association	FFBB_Rapport moral 2022-2023.pdf	06/05/2024 11:46				
	association	FFBB_Rapport annuel du commissaire au compte 2023-2024.pdf	06/05/2024 11:47				

Les documents attendus sont obligatoires

LCA - ACTUALISER LES INFORMATIONS LES COORDONNÉES BANCAIRES

ATTENTION !


Votre adresse associée à votre RIB doit correspondre à l'adresse de votre siège social.

Coordonnées bancaires

1 rib

i Afin de faire valider votre RIB, merci de vérifier les points suivants :

- Le nom du titulaire, la banque, la domiciliation, l'IBAN et le BIC saisis doivent être identiques à ceux figurant dans le document du RIB
- Le nom et l'adresse de la structure figurant dans le document du RIB doivent être identiques à ceux de l'établissement demandeur dans le répertoire Sirene
- Le document du RIB ne doit pas dépasser 2 Mo
- Le document du RIB doit être de format .pdf ou .jpeg ou .jpg

Nom titulaire	Nom de la banque	Domiciliation	iban	bic	Télécharger	Téléverser
FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL	CREDIT MUTUEL	CCM PARIS 13 LES GOBELINS	FR761027XXXXXXXXXXXXX840107	CMCIFR2A		

Précédent 1 Suivant

La présentation des dispositifs

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

« Favoriser l'engagement bénévole et fidéliser l'encadrement »

Description	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter l'engagement bénévole 2. Assurer l'identification, la formation de l'encadrement technique et officiel nécessaire 3. Assurer la fidélisation de l'encadrement technique 4. Valoriser les bénévoles
AXE N°1 : de l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Développement de la pratique
Les structures éligibles	Clubs, Comités et Ligues
Indicateurs (exemple)	<ul style="list-style-type: none"> • % ou taux : d'officiels – techniciens – dirigeants • NB de formation (proposé ou engagé) • NB de bénévole (actuel) et projection
Public	Mixte, Féminin

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

« ***Développer ses activités vers de nouveaux publics ou de nouveaux espaces*** »

Description	<p>Le développement de la structure passe par une évolution de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En direction d'un nouveau public prioritairement les Entreprises, les étudiants-es, les seniors - Sur de nouveaux lieux de pratiques (terrains extérieurs, ...) - Des territoires spécifiques (QPV, rurale)
AXE N°1 : de l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Développement de la pratique
Les structures éligibles	Clubs, Comités et Ligues
Indicateurs (exemple)	<ul style="list-style-type: none"> • % action(s) dans des zones en QPV ? • Valeur : départ/atterrissage sur les terrains extérieurs investis ? • NB d'actions en Université ? • Championnat entreprise ?
Public	Mixte, Féminin

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

« Renforcer les pratiques en direction du **public féminin** »

Description	<p>Favoriser l'accès d'un public féminin au basketball</p> <p>Encadrement de la pratique (officiel, technicien)</p> <p>Accès des femmes aux responsabilités</p> <p>Pratiques compétitives, loisirs ou entreprises en 5x5 et 3x3 et VxE</p> <p>Fidéliser les licenciées à partir de 16 ans</p>
AXE N°1 : de l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Développement de la pratique
Les structures éligibles	Clubs, Comités et Ligues
Indicateurs (exemples)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipes • Nombre de joueuses • Nombre d'arbitres ou nombre de ref. • Nombre de technicienne • Nombre de dirigeante
Public	Féminin

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

PROMOTION DU SPORT SANTÉ

« *Proposer une offre **de pratique** non compétitive* »

Description	<p>Pratiques non compétitives</p> <ul style="list-style-type: none"> • VxE (Vivre-ensemble) • au sein du club ou à l'extérieur <p>Les personnes éloignées de la pratique (âge, revenus,...) La pratique du sport et le maintien dans l'autonomie</p>
AXE N°2 : de l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Promotion du Sport Santé
Les structures éligibles	Clubs, Comités et Ligues
Indicateurs (exemple)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'équipes engagées - Nombre de joueuses - Nombre de joueur - Nombre de clubs labélisés « Préciser le type de Label »
Public	Mixte, féminin

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

DEVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ

« Prévenir les *incivilités* & Lutter contre les *violences* »

Description	<ul style="list-style-type: none"> • La prévention des incivilités • La lutte contre les violences (sexuelles, bizutages, psychologiques) • Accompagner les victimes • L'utilisation des campagnes d'informations (Ministère, Fédération,...) • Accompagnement des dirigeants
AXE N°3 : de l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Développement de l'éthique et de la citoyenneté
Les structures éligibles	Clubs, Comités et Liges
Indicateurs (exemple)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 association partenaire de la formation (au moins) • 2 actions de prévention réalisée (à minima)
Public	Mixte

LES DIFFERENTS DISPOSITIFS

L'ACCESSION TERRITORIALE AU SPORT DE HAUT NIVEAU

« Mettre en œuvre le parcours de performance fédérale (PPF) »

Description	Fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale (ETR) Les stages de détection Les actions de formation des jeunes joueurs
AXE : de l'Agence Nationale du Sport (ANS)	Accession territoriale au sport de Haut Niveau
Les structures éligibles	Comités et Ligues
Indicateurs (exemple)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes composant l'ETR (pour la LR) • Nombre de salarié des CD-CT composant l'ETR (pour le CD) • Nombre de salarié de la LR composant l'ETR (pour la LR) • Nombre de journées de stage de détection (CD et LR)
Public	Mixte

Déposer sa demande de subvention

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

CALENDRIER FFBB

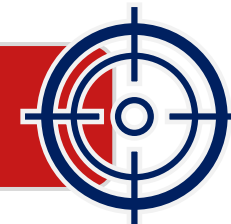


Mars

- Visio de lancement
- Retour des Ligues sur le dispositif régional
- Note de cadrage de l'ANS (en attente) puis note (déclinaison FFBB)

Avril

- Dépôt des demandes de subventions
- Analyse des Comptes-Rendus Financier 2025



Mai

- Reconstitution des dossiers de demande
- Evaluation des dossiers de demande
- Suivi des retours

Juin

- Compilation des évaluations
- Retour des propositions à l'Agence Nationale du Sport

Juillet

- Mise en paiement par l'Agence Nationale du Sport
- Edition des Conventions par la FFBB (subvention supérieure à 23K €)

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

CONNEXION

1- Se connecter à LCA

Matthieu SOUCHOIS
Déconnexion

FAQ Assistance

Vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossier 2025 a donc été automatiquement modifié dans l'état "Terminé".

ACCÈS À CE COMPTE

SUIVI DES DÉMARCHES

- Demander une subvention**
- Saisir les comptes-rendus financiers (2)
- Gérer les inscriptions Pass'Sport
- Demander ou renouveler un agrément, habilitation ou label

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact
FAQ

Besoin d'aide ?

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

FAQ Assistance

CONNEXION

Adresse de messagerie

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

2- Demander une subvention

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

SÉLECTIONNER LE CODE SUBVENTION

FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL
n° RNA : W751227552 n° SIREN : 784405862

DEMANDE DE SUBVENTION

- 1** Sélection de la subvention
- 2 Sélection du demandeur
- 3 Pièces justificatives
- 4 Description des projets
- 5 Attestation et soumission

RECHERCHER UNE SUBVENTION

▲ Les subventions proposées sont filtrées automatiquement à partir de l'adresse du siège de l'association. Il est possible de retirer ce filtre en activant le bouton "Afficher toutes les subventions".

Recherche
Code, libellé, dispositif, financeur

Nom du dispositif
Sélectionnez un dispositif

PLUS DE CRITÈRES

Afficher toutes les subventions

Dans ce menu, il convient de sélectionner :
« **Agence Nationale du Sport - Projet Sportif Fédéraux** » dans le cadre " **Nom du dispositif** "

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

SÉLECTIONNER LE CODE SUBVENTION

Dans le cadrant "**recherche**" vous avez deux possibilités. Premièrement, vous pouvez inscrire la mention « basket » ou alors renseigner le code de référencement régional (correspondant à votre région). Sinon, il peut être utile de sélectionner l'option "**afficher toutes les subventions**" afin de rechercher toutes les subventions actives du basket.

Recherche

▼ PLUS DE CRITÈRES

Nom du dispositif

Afficher toutes les subventions

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION (18)

Code	Libellé	Dispositif	Type	Service instructeur	Campagne	Couverture
994	FFBasket - France - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - siège national	2024	national - France
995	FFBasket - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Auvergne-Rhône-Alpes	2024	régional - Auvergne-Rhône-Alpes
996	FFBasket - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Bourgogne-Franche-Comté	2024	régional - Bourgogne-Franche-Comté
997	FFBasket - Bretagne - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Bretagne	2024	régional - Bretagne
998	FFBasket - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Centre-Val de Loire	2024	régional - Centre-Val de Loire
999	FFBasket - Grand Est - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Grand Est	2024	régional - Grand Est
1000	FFBasket - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Hauts-de-France	2024	régional - Hauts-de-France
1001	FFBasket - Île-de-France - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Île-de-France	2024	régional - Île-de-France
1002	FFBasket - Normandie - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Normandie	2024	régional - Normandie
1003	FFBasket - Nouvelle Aquitaine - Projet sportif fédéral	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux	Action	Fédération française de Basketball - Nouvelle Aquitaine	2024	régional - Nouvelle Aquitaine

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

CODE SUBVENTION



CODE	RÉGION
995	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (ARA)
996	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (BFC)
997	BRETAGNE (BRE)
998	CENTRE VAL DE LOIRE (CVL)
999	GRAND EST (GES)
1000	HAUTS-DE-FRANCE (HDF)
1001	ÎLE-DE-FRANCE (IDF)
1002	NORMANDIE (NOR)
1003	NOUVELLE AQUITAINE (NAQ)
1004	OCCITANIE (OCC)
1005	PAYS DE LA LOIRE (PDL)
1006	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-SUD (PACA)

CODE NATIONAL
994 [LR/CD-CT]

CODE	RÉGION (OUTRE-MER)
1007	GUADELOUPE (GUAD)
1008	MARTINIQUE (MART)
1009	GUYANE (GUYA)
1010	RÉUNION (REUN)
1011	MAYOTTE (MAYO)

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

CODE SUBVENTION : DESCRIPTION DE LA CAMPAGNE

DESCRIPTION DE LA SUBVENTION

FFBasket - France - Projet sportif fédéral (code 994)

Dispositif :

Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux

Type de projet :

Action

Service(s) instructeur(s) :

Fédération française de Basketball - siège national
117 rue du Château des Rentiers 75013 PARIS
Réfèrent : MATTHIEU SOUCHOIS - ALAN COURGEON
missionspsf@ffbb.com

Couverture :

national - France

Description :

Lors de sa réunion du 28 et 29 février 2020, le Comité Directeur Fédéral a défini les priorités, les orientations et les procédures d'attribution de crédits (part territoriale actions) provenant de l'Agence Nationale du Sport pour le Projet Sportif Fédéral. Pour l'année 2021, ce document cadre a été actualisé lors des réunions du Comité Directeur du 17 Décembre 2021 et du 18 Février 2022. Le cadre mis en place par la FFBB garantit aux clubs et aux structures fédérales, ligues régionales et comités départementaux, un traitement équitable et transparent de l'ensemble des dossiers sur le territoire national. Au travers de ce document, clubs, comités et ligues disposent d'une feuille de route qui permet à la fois : • A chacun de déposer des demandes de financement cohérentes. • A la fédération, par le biais de sous-commissions régionales et d'une commission nationale, d'analyser les dossiers équitablement tout en apportant un regard adapté aux spécificités locales, et d'être garante de la cohérence de l'attribution des crédits.

Texte de référence / site internet :

<https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/PSF>

Critères d'éligibilité :

Les Comités Départementaux et Ligues Régionales : • Projet sportif territorial actualisé Les clubs : • Les clubs, constitués en associations sportives régulièrement affiliées à la Fédération Française de Basket Ball à la date du dépôt du dossier pour la saison 2021 – 2022. • Les sections « Basket-Ball » des clubs omnisports pourront déposer des projets auprès de la Fédération si elles répondent aux objectifs. • Les sections « Basket-Ball » ou clubs ASPTT, affiliés à la Fédération Sportive des ASPTT, auront l'obligation de déposer auprès de la Fédération des ASPTT et uniquement auprès de celle-ci. Elles ne sont donc pas éligibles dans le PSF de la FFBB. Les structures éligibles doivent aussi prendre connaissance des conditions de recevabilité des dossiers.

SÉLECTIONNER UN SOUS-DISPOSITIF

Projets sportifs fédéraux : du 08/04/2021 au 30/04/2023

SUIVANT >

Une fois le descriptif de la subvention vérifiée, cliquez sur "suivant"...



DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

SÉLECTIONNER L'ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR

DEMANDE DE SUBVENTION

1 Sélection de la subvention 2 Sélection du demandeur 3 Pièces justificatives 4 Description des projets 5 Attestation et soumission

SÉLECTIONNER L'ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR (PERSONNE MORALE)

Cliquez sur un établissement pour le sélectionner.

Recherche sur le code NIC : 784405862 Recherche

NIC	Enseigne	Adresse	Type établissement
00052	Etablissement siège	117 RUE du Château des Rentiers 75013 Paris 13e	Siège
00045	FFBB BASKET EN LIBERTE	FFBB BASKET EN LIBERTE 59 RTE D'ARRAS 59155 FACHES THUMESNIL	Établissement secondaire
00037		14 RUE FROMENT BP 49 75011 PARIS 11 75521	Établissement secondaire

Établissement fermé

← PRÉCÉDENT SUIVANT →

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

RENSEIGNER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

DEMANDE DE SUBVENTION
DOSSIER N° 24-030601

2

3

4

5

Selection du demandeur

Pièces justificatives

Description des projets

Attestation et soumission

PIÈCES JUSTIFICATIVES

une subvention pour le même dispositif l'an passé ? Oui Non

LES DOCUMENTS DU DEMANDEUR

Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions
Association	FFBB_Projet sportif f??d??ral 2021-2024.pdf	13/05/2023 11h52	2023		
RNA	Non défini	29/12/2014 15h31	2014		
RNA	Non défini	-	1970		
Association	FFBB Rapport Moral AG 2022.pdf	13/05/2023 11h49			
Association	Budget pr??visionnel FFBB 2022-2023.pdf	13/05/2023 11h51	2023		
Association	Budget pr??visionnel FFBB 2022-2023.pdf	13/05/2023 11h54	2022		
Association	FFBB rapport cac comptes annuels 05 2022.pdf	09/05/2023 15h24	2022		
Association	FFBB RIB.pdf	05/07/2022 16h45			

Type

Projet de l'association *

Statuts *

Liste des dirigeants *

Rapport d'activité *

Budget prévisionnel *

Comptes annuels du dernier exercice clôt *

Rapport du commissaire au compte / Bilan financier

Coordonnées bancaires (RIB) *

Avis de situation Sirene

Besoin d'aide ?

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

DESCRIPTION DES PROJETS

Pour débuter, cette nouvelle étape il convient de **cliquer** sur la **croix rouge** (*image ci-dessous*) afin d'accéder à la partie "**description de votre projet**" (détaillée slide suivante)



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Alan COURGEON
Déconnexion



FAQ



Assistance

FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL
n° RNA : W751227552
n° SIREN : 784405862

DEMANDE DE SUBVENTION
DOSSIER N° 24-030601

1 Sélection de la subvention
2 Sélection du demandeur
3 Pièces justificatives
4 Description des projets
5 Attestation et soumission

CONSULTER / SAISIR LES PROJETS

TRANSFÉRER UN PROJET D'UN AUTRE DOSSIER

Aucun projet.

PRÉCÉDENT SUIVANT

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

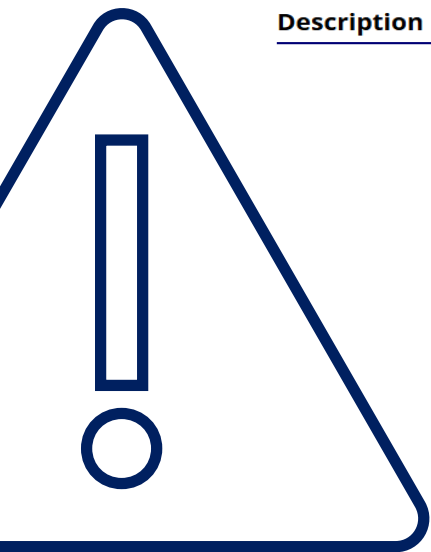
LES DISPOSITIFS DU PSF 2026

AXE DE L'ANS	DISPOSITIFS DE LA FFBB	LR/CD	CLUBS
AXE 1 : Développement de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en oeuvre le Parcours de Performance Fédérale (Accession territoriale au sport de Haut Niveau) 	<u>éligible</u>	non éligible
AXE 1 : Développement de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'engagement bénévole et fidéliser l'encadrement. Développer ses activités vers de nouveaux publics ou de nouveaux espaces. Renforcer les pratiques en direction du public féminin 	<u>éligible</u>	<u>éligible</u>
AXE 2 : Promotion du Sport Santé	<ul style="list-style-type: none"> Proposer une offre de pratique - non compétitive 	<u>éligible</u>	<u>éligible</u>
AXE 3 : Développement de l'éthique et de la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les incivilités & Lutter contre les violences 	<u>éligible</u> obligatoire	<u>éligible</u>

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

ÉCRITURE D'UN PROJET : CONTEXTE ET PLAN D' ACTIONS



Description

* Réurrence Première demande Renouvellement

* Intitulé

* Période Annuel

* Date de début

* Date de fin

* Objectifs

Le champ : « Objectifs » vous permet de détailler le contexte de votre structure par rapport à l'objectif → **D'où vous partez.**

* Description

Le champ : « Description » vous permet de détailler le plan d'actions de votre structure par rapport à l'objectif → **Comment vous procédez ?**

* Fédération Veuillez choisir parmi les choix suivants

Accession territoriale au sport de haut niveau

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

ÉCRITURE D'UN PROJET : CHOIX DU DISPOSITIF

Dans les parties (ci-dessous) bien prendre en compte les thématiques en fonction de votre projet.

- « *Objectifs opérationnels » et « *Modalité ou dispositif »

Description

* Réurrence Première demande Renouvellement

* Intitulé

* Période Annuel

* Date de début

* Date de fin

* Objectifs

* Description

* Objectifs opérationnels

Promotion du sport santé ←

* Modalité ou dispositif

Proposer une offre de pratique non compétitive

* Fédération

Accession territoriale au sport de haut niveau

* Nature de l'aide

Développement de la pratique

* Modalité de l'aide

Promotion du sport santé

* Objectifs opérationnels

Développement de la pratique

* Modalité ou dispositif

Veillez renseigner le champ id_modalite_dispositif.

ENREGISTRER

Besoin d'aide ?



DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

VISUALISATION DU DOSSIER

Votre demande = **UN SEUL DOSSIER**

DEMANDE DE SUBVENTION
DOSSIER N° 23-091989

LA SUBVENTION A ÉTÉ DÉSACTIVÉE PAR LE SERVICE INSTRUCTEUR PARCE QUE LA DATE DE FIN DE CAMPAGNE EST DÉPASSÉE. VOUS NE POUVEZ PLUS MODIFIER NI TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION.

1 Sélection de la subvention 2 Sélection du demandeur 3 Pièces justificatives 4 Description des projets 5 Attestation et soumission

CONSULTER / SAISIR LES PROJETS

Intitulé	Montant demandé	État de saisie	Prévisualisation
Dispositif 3	1 000 €	Complet	
Dispositif 5	1 500 €	Complet	
Dispositif 1	1 500 €	Complet	
Dispositif 2	1 500 €	Complet	

← PRÉCÉDENT SUIVANT →

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

L'ENREGISTREMENT DU DOSSIER

Personne responsable du projet

* La personne responsable du projet est la même que celle responsable du dossier ? Oui Non

ENREGISTRER

Subvention demandée et cofinancements



2026

Exercice du 01/01/2024

au

13/12/2024

Vous devez saisir le montant demandé pour chaque service instructeur. Vous pouvez aussi indiquer les cofinancements en cliquant sur le bouton 'Ajouter un cofinancement'. Veuillez enfin cliquer sur le bouton 'ENREGISTRER' en-dessous du tableau pour faire apparaître le-s montant-s saisi-s dans le budget en-dessous.

Type	Nom	Montant demandé	Actions
Fédérations sportives	Fédération française de Basketball - siège national	2000	 

Ajouter un cofinancement

PENSEZ A ENREGISTRER CHACUNE DE VOS ÉTAPES !

Budget - 2026

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

BUDGET D'UN PROJET : MONTANT TOTAL DE LA DEMANDE

L'Agence Nationale du Sport (ANS) a fixé des planchers de soutien financier :

La demande totale du dossier (tous dispositifs confondus) doit s'élever au minimum à **1.500€**

La demande par dispositif doit s'élever à minima à :

- **1.500€** si un seul dispositif est mobilisé
 - Budget prévisionnel de l'action (minimum) = **3.000€**
- **750€** si plusieurs dispositifs mobilisés (2 ou +) dans tous les autres cas.
 - Budget prévisionnel des actions (minimum) = **1.500€**

La demande au titre d'un dispositif devra intégrer l'ensemble des actions menées par la structure concourant à l'objectif en question. Seules les actions identifiées dans la demande seront valorisées.

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

BUDGET D'UN PROJET : MONTANT DEMANDÉ

750€ « Montant demandé » (minimum) pour plusieurs projets

1.500€ « Budget » (minimum) par projets

 **50% ≤** du budget de l'action concernée, à la somme demandée

Subvention demandée et cofinancements

Budget 2025



Exercice du

01/01/2025

au

31/12/2025

Vous devez saisir le montant demandé pour chaque service instructeur. Vous pouvez aussi indiquer les cofinancements en cliquant sur le bouton 'Ajouter un cofinancement'. Veuillez enfin cliquer sur le bouton 'ENREGISTRER' en-dessous du tableau pour faire apparaître le-s montant-s saisi-s dans le budget en-dessous.

Type	Nom	Montant demandé	Actions
Fédérations sportives	Fédération française de Basketball - siège national	750	 

Précédent 1 Suivant

Ajouter un cofinancement

ENREGISTRER

Budget - 2025

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
63 - Impôts et taxes	0 €		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0		
64 - Charges de personnel	0 €		
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0		
Autres charges de personnel	0		
65 - Autres charges de gestion courante	0		
66 - Charges financières	0		
67 - Charges exceptionnelles	0		
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagement à réaliser sur ressources affectées	0		
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0		

65.

Redevance pour concession brevets, pertes sur créances irrécouvrables (subventions acquises annulées, factures clients impayées), subventions attribuées par l'association...

66.

Les intérêts d'emprunt. Cela inclut également les pénalités de retard dans le paiement des échéances d'un crédit (le cas échéant).

67.

Subventions publiques ou privées, de fonctionnement (y compris global de la structure). « fonds à engager », aide forfaitaire à l'apprentissage de l'État.

68.

Usure des biens inscrits à l'actif du bilan. Se calcule en fonction du prix d'achat et de sa durée d'utilisation. **Exemple** : l'association a acquis un véhicule pour 10.000 € et sa durée d'utilisation est de 5 ans, **la dotation d'amortissement** à comptabiliser annuellement (pendant 5 ans) est de : $10,000/5 = 2.000$ € (en amortissement linéaire).

69.

Impôt sur les bénéfices pour les associations qui y sont soumises, y compris au taux réduit, sur les revenus du patrimoine des organismes sans but lucratif. Participation des salariés aux résultats (**obligatoire si > 50 salariés**).

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

BUDGET PRÉVISIONNEL D'UN PROJET

Budget - 2025

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
Achats matières et fournitures	0	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	0	74 - Subventions d'exploitation	0
61 - Services extérieurs	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	0 €
Locations	0	Cotisations	0
Entretien et réparation	0	Dons manuels - Mécénat	0
Assurance	0	76 - Produits financiers	0
Documentation	0	77 - Produits exceptionnels	0
62 - Autres services extérieurs	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	79 - Transfert de charges	0
Publicité, publication	0		
Déplacements, missions	0		
Services bancaires, autres	0		

70.

Marchandises stockées (ou non), revendues par l'association. **Exemple : t-shirts, maillots, sacs...**

73.

Produits des tarifications du Code de l'action sociale et des familles, dépendance, EHPAD...)

74.

Subventions publiques ou privées, de fonctionnement (y compris global de la structure). « fonds à engager », aide forfaitaire à l'apprentissage de l'État.

76.

Revenus et intérêts des différents placements (Livret A, actions, valeurs mobilières de placement...).

77.

Ne se rapportant pas à l'activité courante de l'asso : donations entre vifs et legs testamentaires, quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice.

78.

Exemple : Reprise d'une provision antérieurement passée en comptabilité et dont la charge devient effective et définitive.

79.

Permet de compenser une charge d'exploitation comptabilisée en cours d'exercice, pour la rattacher au suivant.

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

BUDGET PRÉVISIONNEL D'UN PROJET

Budget - 2025

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement Les loyers, location de matériel, véhicules. Les abonnements : téléphonie, électricité, gaz	0	Intitulé Ressources propres (licences...)	0
Frais financiers Frais liés aux emprunts : agios, escomptes de règlement Charges financières	0	Intitulé	0
Autres	0	Intitulé	0
Total des charges	0	Total des produits	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0

Le total des charges doit bien être égale au total des produits

Les ressources propres affectées au projet vous permettent en cas d'insuffisance de produits spécifiques d'équilibrer le budget

Budget - 2025

Correspondent à la manière dont est consommée la ressource.

Correspondent aux ressources.

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0 €	87 - Contributions volontaires en nature	0 €
Secours en nature	<input type="text" value="0"/>	Bénévolat	<input type="text" value="0"/>
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	<input type="text" value="0"/>	Prestations en nature	<input type="text" value="0"/>
Prestations	<input type="text" value="0"/>	Dons en nature	<input type="text" value="0"/>
Personnel bénévole	<input type="text" value="0"/>		
Total	<input type="text" value="0"/>	Total	<input type="text" value="0"/>

La subvention sollicitée de €, objet de la présente demande représente % du total des produits du projet.

ENREGISTRER

86. Secours en nature

Dons : alimentaires et vestimentaires, mise à disposition éventuelle de personnel...

86. Mise à disposition gratuite de biens

Mise à disposition de locaux ou de matériel...

86. Prestations

Prestations juridiques ou de communication...

86. Personnel bénévole

Tout temps donné gracieusement...

Les contributions volontaires sont par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent aux mises à disposition de personnes ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en natures redistribués ou consommés en l'état par l'association.

Les emplois des contributions volontaires en nature [86] et les contributions volontaires en nature [87] doivent être équilibrés, les montants des deux totaux doivent donc être égaux.

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

DEMANDE DE SUBVENTION
DOSSIER N° 23-091989

LA SUBVENTION A ÉTÉ DÉSACTIVÉE PAR LE SERVICE INSTRUCTEUR PARCE QUE LA DATE DE FIN DE CAMPAGNE EST DÉPASSÉE. VOUS NE POUVEZ PLUS MODIFIER NI TRANSMETTRE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION.

ATTESTATIONS

c'est quoi?

Je soussigné(e), **représentant(e) légal(e) de l'association** déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives [Ⓜ], comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes des informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association; [Ⓜ]
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- que l'association respecte les principes et valeurs de l'engagement républicain, notamment ceux énoncés dans le contrat d'engagement républicain conclu entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte; que l'association a perçu un montant total et cumulé de subventions publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) : [Ⓜ]

inférieur ou égal à 500 000 €
 supérieur à 500 000 € [Ⓜ]

À l'étape 5 de votre saisie, vous devez impérativement souscrire au Contrat d'Engagement Républicain.
C'est une case à cocher, il n'est pas nécessaire de remplir un autre document.

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

LA TRANSMISSION DU DOSSIER

Ne pas oublier de cliquer sur : « **TRANSMETTRE AU SERVICE INSTRUCTEUR** » en fin de procédure.

ATTESTATIONS

Le dossier de la demande de subvention a bien été mis à jour ! ✓

Vous pouvez le reprendre à tout moment en cliquant sur le bouton "Voir les demandes de subvention" accessible depuis l'accueil de votre compte. ✓

Pour valider cette demande de subvention, merci de remplir tous les champs de ce formulaire.

Je soussigné(e), *****OIS Mat***** représentant(e) légal(e) de l'association FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives , comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants);
- exactes les informations administratives dans l'écran « Informations administratives » du compte association;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements associatifs, ainsi que les déclinaisons de cette charte; que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (en euros) :

inférieur ou égal à 500 000 €
 supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de 0 €;
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire

Fait le 13/02/2024 à

✓ Confirmer la transmission de la demande
✗ Annuler

← PRÉCÉDENT
TRANSMETTRE AU SERVICE INSTRUCTEUR →

Vous devez valider deux fois pour transmettre votre dossier au service instructeur.

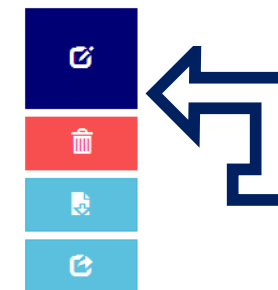
DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION

VÉRIFIER L'ÉTAT DU DOSSIER [VIA LCA]

Demande de subvention N° 24-040037

Demandeur Type de subvention	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux - Projets sportifs fédéraux	Complétude Dernière mise à jour Dernier utilisateur	complet 21/02/2024 11h17
--	---	--	-----------------------------

➤ Suivi de l'instruction de la demande			
Service instructeur	FFBB	Etat	En cours de saisie



Accéder directement aux étapes du dossier

- 2

Demandeur, personnes
- 3

Liste des documents
- 4

Liste des projets

ICI, votre dossier PSF n'a pas été transmis !

Il est toujours dans votre compte asso, retourner à l'étape n°5

Demande de subvention N° 24-040037

Demandeur Type de subvention	Agence nationale du Sport - Projets Sportifs Fédéraux - Projets sportifs fédéraux	Complétude Dernière mise à jour Dernier utilisateur	complet 21/02/2024 11h17
--	---	--	-----------------------------

➤ Suivi de l'instruction de la demande			
Service instructeur	FFBB	Etat	Reçu par le service instructeur



ICI, votre dossier PSF a bien été transmis !

Vous n'avez plus la main dessus (modification impossible)

DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR RÉSUMÉ

- Je mets **toutes les informations de la structure à jour**.
- Je dépose un seul dossier, regroupant l'ensemble des projets.
- **UNE SEULE** fiche par dispositif.
- J'ai rendu mon **CRF 2025** (si subvention PSF en 2025)
- Je coche et approuve le **Contrat d'Engagement Républicain**.
- Ouverture de la campagne de dépôt des dossiers le 7 avril 2026
- **Clôture du dépôt des dossiers PSF le 6 mai 2026 (23h59)**
- Contact FFBB : psf@ffbb.com

psf@ffbb.com



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris

Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

